



## **BILAN MOBILITE 2008**

### **Réunion du 30 septembre 2008**

**M. Soetemont**, sous-directeur des ressources humaines (SDRH), a convié les organisations syndicales de l'administration centrale afin de présenter le bilan sur la mobilité en 2008. Il a déclaré en préambule que l'administration centrale mettra en place une charte mobilité pour une meilleure fluidité (catégorie A, B, C, séniors, ...).

S'agissant des documents reçus avant ce groupe de travail, la **CFDT** a réclamé des statistiques plus précises sur la mobilité : entrants/sortants par direction, par catégorie en précisant la position statutaire voire par métiers, les mutations intra directionnelle, ...

A noter une mobilité intra directionnelle qui a concerné 166 agents.

#### **Forum de la mobilité :**

1075 entrées ont été enregistrées, 413 agents se sont entretenus avec ceux de la DPAEP s'occupant de la mobilité.

Ce premier forum a été un succès, qui a généré des inscriptions complémentaires aux mouvements.

Le prochain forum sera organisé le 5 février 2009.

#### **Mouvements de mutation 2008 :**

Seuls 48% des 137 inscrits au mouvement des **attachés et attachés principaux** ont été mutés. A noter le nombre élevé de postes disponibles : 299.

Concernant les **catégories B et C**, seulement 35% des 206 inscrits au mouvement ont été mutés. A noter la hausse du nombre de postes : 271. La mobilité est plus forte dans la catégorie B, 42%, que dans la catégorie C, 30%.

Les demandes viennent en priorité des directions impactées par les restructurations (DGEMP, DGTPE, DGE, ...), la création de nouvelles entités et l'attractivité des directions entrantes dans la sphère finances (DGEFP et tourisme).

Les postes déficitaires concernent les fonctions budgétaires/comptables et informatiques, ainsi que les postes de secrétariat pour les catégories B et C.

M. Soetemont souligne le décalage entre les souhaits exprimés par les agents et les besoins des directions. Un état des lieux devra être fait pour la catégorie A, puis pour les B et C.

Le SDRH a demandé un engagement des directions pour qu'elles donnent une réponse, positive ou négative, à tous les agents postulants sur des postes dans leurs services.

A la demande de la **CFDT** concernant le doublement des fiches de postes (du besoin des directions) d'attachés, le bureau 1A répond que cela provient des créations de postes (plus en A que dans les autres catégories), de transformations de postes de B3 en A, et bien sûr, de la hausse des demandes de mutation dans ce corps.

Il existe à ce jour 80 postes de catégorie A en ligne sur Alizé. Par conséquent, les postes non pourvus par des agents de statuts administration centrale pourront être attribués à des agents des directions à réseaux, des fonctionnaires détachés et des contractuels.

M. Soetemont souhaite un échange équitable avec les directions à réseaux afin de permettre à des agents d'administration centrale d'y exercer leurs fonctions.

### **Bilan de la mobilité après promotion :**

Malgré l'incitation de l'administration, il y a peu de mobilité après promotion par examen professionnel, concours ou liste d'aptitude :

- 11 promus par examen au grade d'attaché principal ont été mutés sur 32 (aucun par liste d'aptitude) ;
- 7 promus en catégorie A par liste d'aptitude ont été mutés sur 30 ;
- 5 promus au B3 ont muté et 3 l'envisagent pour 2009 ;
- 8 promus (6 par liste d'aptitude et 2 par concours) ont été mutés sur 160 C en B (résultats du concours en février et part importante d'agents des DRIRE).

**M. Soetemont s'est félicité d'un taux global de mobilité de 9,5%.**

**La CFDT a fait remarquer que ce taux équivalait en moyenne, par agent, à une mobilité tous les 10 ans.**